



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} R.I. – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.86.52.18.35 – e-mail : plantelme@yonne.fff.fr

COMMISSION SPORTIVE

PV 29 Sp 4

Auxerre le 28 août 2019

Présents : MM Trinquesse – Barrault – Rollin – Mme Chéry-Floch

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion : 16 h 00

1. Formation des groupes seniors - saison 2019 / 2020

Courriel du club d'Aillant en date du 23 août 2019 : engagement d'une équipe seniors 3 en championnat départemental 4.

La commission en prend note.

Courriel du club d'Auxerre Sp Citoyens en date du 25 août 2019 : engagement d'une équipe seniors 2 en championnat départemental 4

La commission en prend note.

Courriel du club de Charny en date du 24 août 2019 : demande de changement de groupe pour l'équipe Champignelles/Charny en championnat départemental 4.

La commission en prend note mais précise que l'engagement de l'équipe est en attente de la décision de la LBFC.

Courriel du club de Migennes en date du 27 août 2019 : demande de renseignement pour l'engagement d'une équipe seniors 3 en championnat départemental 4.

La commission a répondu à ce club.

Courriel du club de Pont Sur Yonne en date du 23 août 2019 : confirmation de l'engagement de leur équipe seniors 2 en championnat départemental 4.

La commission en prend note.

La commission rappelle l'article suivant des championnats seniors 2019/2020 :

« Dispositions particulières applicables au Championnat de Départemental 4

Il est possible d'engager une ou plusieurs équipes dans ce championnat après la date fixée chaque saison par la commission compétente et ce jusqu'au début du championnat. »

La commission procède à la nouvelle constitution des groupes seniors en Département 4 selon les engagements reçus à la date du 28 août 2019 :

DEPARTEMENTAL 4**Groupe A**

1. Cheney 2
2. Joigny 3
3. Sens Jeunesse 2
4. FC Gatinais 2
5. St Denis Les Sens 2
6. FC Florentinois 1
7. St Julien du Sault 2
8. St Sérotin 1
9. Vergigny 2
10. Pont Sur Yonne 2

Groupe B

1. Auxerre Aigles FC 1
2. Bléneau 1
3. Chevannes 2
4. Fleury La Vallée 2
5. Gurgy 2
6. St Bris Le Vineux 2
7. St Sauveur 1
8. Toucy 2
9. Charbuy 1
10. Champignelles/Charny(1)
11. Aillant 3
12. Auxerre Sp Citoyens 2

Groupe C

1. Andryes 1
2. Arcy Sur Cure 1
3. Asquins Montillot 2
4. Chatel Censoir 1
5. E.C.N. 3
6. Etivey 1
7. Ravières 1
8. Serein HV 1
9. Tanlay 1
10. Varennes 3
11. Vermenton 2

(1) sous réserve de la décision de la LBFC (situation financière club)

2. Changements dates, horaires, terrains**Courriel du club de Magny en date du 27 août 2019**

La commission prend note de ce courriel et l'autorisation de la Communauté des communes du Serein en date du 26.08.2019 pour l'utilisation des installations de la commune de Guillon.

Courriel du club de Neuvy Sautour en date du 26 août 2019**Courriel du service des sports de la mairie de St Florentin en date du 26 août 2019**

La commission va étudier la faisabilité pour l'occupation des terrains de St Florentin.

Match 50068.1 du 01.09.19 Joigny – Sens Franco Portugais Départemental 2 gr A

La commission prend note du courriel de Joigny en date du 28.08.19. Ce match aura lieu le 1^{er} septembre 2019 à 15 h 00 sur le terrain synthétique de Joigny.

Match 50418.1 du 01.09.19 UF Tonnerrois – Neuvy Sautour Départemental 2 gr B

La commission prend note du courriel de l'UF Tonnerrois en date du 28.08.19. Ce match aura lieu le 1^{er} septembre à 15 h 00 à Tonnerre (annulation de la programmation du match de Coupe Gambardella).

3. Coupe de l'Yonne seniors

La commission prend note des équipes encore qualifiées en coupe de France pour les matchs du 15 septembre 2019 : Champs Sur Yonne - Gurgy – Joigny - Pont Sur Yonne – St Georges - Sens Franco Portugais par conséquent ces équipes seront exemptées du 1^{er} tour de la Coupe de l'Yonne seniors.

Le 1^{er} tour de la coupe de l'Yonne seniors se déroulera le 15 septembre 2019.

67 équipes engagées donc 30 matchs + 1 exempt + 6 équipes exemptées (qualifiées en Coupe de France).

La commission prend note de l'indisponibilité des installations de Charmoy et Toucy pour la date du 15 septembre 2019.

La commission procède au tirage des 30 matchs :

- Serein AS 1 – UF Tonnerrois 1
- Quarré/St Germain 1 – St Julien Du Sault 1

- FC Florentinois 1 – Paron FC 2
- Gron/Véron 1 – Champlost 1
- Coulanges La Vineuse 1 – Charmoy 1
- Ravières 1 – Auxerre Sp Citoyens 1
- St Valérien EESV 1 – Soucy/Thorigny 1
- Malay Le Grand 1 – Chevannes 2
- FC Gatinais 1 – Toucy 1
- St Denis Les Sens 1 – Vermenton 1
- Mt St Sulpice 1 – Vergigny 1
- Auxerre Aigles 1 – Chatel Censoir 1
- St Sérotin 1 - Monéteau 1
- Auxerre Stade 3 – Avallon FCO 3
- Chablis 2 – Chemilly 1
- Vinneuf Courlon 1 – Fleury La Vallée 1
- Appoigny 2 - Varennes 1
- Neuvy Sautour 1 – E.C.N. 1
- St Fargeau 1 – Magny 2
- Cheny 1 – Etivey 1
- Cerisiers 2 – Asquins Montillot 1
- Bléneau1 - Héry 1
- Courson 1 – Aillant 1
- Tanlay 1 – Champigny 1
- Serein HV 1 – Perrigny 1
- St Sauveur – St Florentin Portugais 1
- Venoy 1 - St Bris Le Vineux 1
- Charbuy 1 – Sens Jeunesse 1
- Andryes 1 - Migennes 2
- Arcy Sur Cure 1 – Sens FC 3

Exempts = Champignelles/Charny 1 - Champs Sur Yonne 1 – Gurgy 1 – Joigny 1 - Pont Sur Yonne 1 – St Georges 1 - Sens Franco Portugais 1

4. Matches amicaux

La commission enregistre les déclarations des tournois ou matchs amicaux ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Aillant : les 24 et 25 août 2019 / matchs amicaux seniors et U18
- Joigny : les 24, 25 et 28 août 2019 / matchs amicaux seniors, féminines et U18
- Toucy : le 24 août 2019 / matchs amicaux U14/U15 Féminines et U13/U14

Ces tournois ou matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

5. Prochaines réunions

- Mercredi 4 septembre 2019
MM Barrault – Joseph - Rollin – Schminke – Mme Chéry-Floch
- Mercredi 11 septembre 2019
MM Barrault – Batréau – Joseph - Rollin – Schminke – Trinquesse

- Mercredi 18 septembre 2019
MM Barrault – Batréau – Joseph - Rollin – Schminke

Fin de réunion à 17 h 15.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Trinquesse Jean-Louis